

## Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police.

Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et effica...

Badge attribué à : [Annie Levesque](#)

<https://www.cadre21.org/membres/8ce0540244eda5dfc8a1721d>

Date d'obtention : 2021-01-28 16:26:11



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org



Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

Réception des informations

Application du protocole

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

Que le protocole doit être priorisé

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Confisquer le cellulaire. je suis consciente que nous seront souvent confronté au refus.